

Le bonheur est-il à la portée de tous? Est-il un objectif atteint seulement par les plus doués? Est-ce qu'il est un droit ?

Si l'on regarde attentivement l'histoire, il existe des traits qui semblent ne jamais changer. N'importe quel siècle, n'importe quel pays, les hommes ont toujours réfléchis sur les questions fondamentales de la vie. Ainsi, le bonheur constitue le sujet principal d'une grande partie de ces questions. Est-ce que n'est pas sa recherche la fin de toute vie ? Est-ce qu'il est à la portée de tous ou seulement accessible aux plus doués ? Le bonheur, est-il un droit ?

Pour répondre à ces questions est indispensable d'analyser les conceptions les plus courantes du bonheur puisque, en fonction d'elles les réponses changent.

D'une part, si l'on considère que le bonheur est dans la satisfaction de toute sorte de désir, on adopterait une position hédoniste. Donc, afin d'être heureux on devrait se préoccuper pour obtenir tout ce qu'on désire, comme par exemple des biens matériels, le luxe ou le pouvoir.

En effet, ce bonheur, n'est pas à la portée de tous, puisque nous le cherchons dans l'étranger, dans ce qui ne dépend pas de nous. Notre richesse, notre pouvoir, notre réputation est changeante. Il y a ceux qui croient qui obtiennent ce qu'ils désirent puisqu'ils sont les plus doués pour le faire. Mais ce bonheur lié à ce qui est changeante n'est peut-être qu'il soit aussi temporel et variable.

D'autre part nous pouvons remplacer la conception purement hédoniste du bonheur par une autre où on limite nos désirs, en supprimant ceux qui peuvent nous apporter de la souffrance. Puisque si l'on pense, le plaisir n'est que l'absence de souffrance physique et psychologique et non quelque chose de plus. Par conséquent, la recherche de ce bonheur est accessible à tous.

Or, il est nécessaire de satisfaire nos désirs en fonction du bien qui peuvent nous donner et, si l'on ajoute le point de vue stoïcien, en ne désirant que ce qui dépend de nous. Donc, le bonheur ne serait pas accessible seulement pour les mieux doués dû à qu'on ne naît pas avec ce qui nous permet d'être heureux, mais on l'apprend. En somme, étant donné que le bonheur n'est qu'un état de calme et tranquilité, ne peut être qu'à notre portée puisqu'il n'est que dans nous mêmes et dans rien d'externe.

Pourtant, on pourrait penser aussi au bonheur comme la plaisir qui nous apporte l'action, c'est-à-dire, nous sommes heureux quand aimons ce que nous faisons. Dans ce cas, le bonheur serait à notre portée si nous apprenons l'art d'être heureux, en essayant de trouver le maximum de plaisir n'importe quel activité nous faisons.

En ce qui concerne à la dernière question, si le bonheur est un droit, j'ajouterais : mais un droit donné par qui ? Est-ce que si l'on approuvait le droit du bonheur dans le parlement nous serions tous directement heureux ? En effet nous sommes ceux qui nous offrons le droit du bonheur à nous mêmes. Et par conséquent nous pouvons nous l'enlever aussi. Or, nous avons des limites physiques puisqu'il serait très difficile être heureux avec une très grande douleur physique provoqué par autre personne.

Pour conclure, à mon avis, le plus souvent être heureux dépend de nous, mais on a besoin d'apprendre, et comme Alain dirait, pendant nous y apprenons nous sommes déjà heureux.